



Tel: 27.56.82 Fax: 27.70.87

Fiche de données de sécurité

Selon la directive 91/155/CEE

Version du: 25.08.2001 Remplace l'édition du 10.10.1996

1. Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise

Identification de la substance ou de la préparation

Code produit: C4251

Nom du produit: SODIUM BISULFITE

Identification du fournisseur

Société/entreprise: AJAX FINECHEM

Numéro d'appel d'urgence: 18

2. Composition/informations sur les composants

Synonymes

Sodium métabisulfite, Sodium pyrosulfite

Numéro CAS: 7681-57-4 Index CE: 016-063-00-2

Masse molaire: 190.10 g/mol Numéro CE: 231-673-0

Formule brute:(Hill) Na₂O₅S₂

3. Identification des dangers

Nocif en cas d'ingestion. Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique. Risque de lésions oculaires graves.

4. Premiers secours

En cas d'inhalation : faire respirer de l'air frais.

En cas de contact avec la peau : laver abondamment à l'eau. Enlever les vêtements souillés.

En cas de contact avec les yeux : rincer abondamment à l'eau, en maintenant les paupières écartées.

Consulter un ophtalmologiste.

En cas d'ingestion: faire boire beaucoup d'eau, provoquer le vomissement. Consulter immédiatement un médecin.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction appropriés:

Adapter aux produits stockés à proximité directe.

Risques particuliers:

Non combustible. En cas d'incendie, risque de formation de gazes de combustion ou de vapeurs dangereuses.

En cas d'incendie, peut se former : soufre oxydes.

Equipements spéciaux de protection:

Ne pas rester dans une zone dangereuse sans vêtements de protection chimique et appareil respiratoire autonome.

Indications annexes:

Précipiter les vapeurs se dégageant avec de l'eau. Eviter la pénétration des eaux d'extinction dans les eaux superficielles ou la nappe phréatique.



Tel: 27.56.82 Fax: 27.70.87

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Mesures de précaution des personnes :

Eviter l'inhalation des poussières. Eviter le contact avec la substance.

Mesures de protection de l'environnement :

Ne pas rejeter à l'égout.

Procédure de nettoyage / absorption :

Récupérer à l'état sec. Acheminer vers l'élimination. Nettoyer. Eviter la formation de poussière.

7. Manipulation et stockage

Manipulation: Pas d'autres exigences.

Stockage: Bien fermé. A l'abri de l'humidité. Températures de stockages: sans limites.

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Equipements de protection individuelle:

Choisir les moyens de protection individuelle en raison de la concentration et de la quantité des substances dangereuses et du lieu de travail. S'informer auprès du fournisseur sur la résistance chimique des moyens de protection.

Protection respiratoire: nécessaire en cas de formation de poussières.

Protection des yeux: nécessaire.

Protection des mains: nécessaire.

Mesures d'hygiène: Enlever tout vêtement souillé. Se laver les mains après le travail.

9. Propriétés physiques et chimiques

Forme: poudre

Couleur: incolore

Odeur: légèrement piquante

pH à 50 g/l H₂O (20 °C) 3.5-5

Point de fusion ~ 150 °C (décomposition)

Point d'ébullition non applicable

Température d'inflammation non applicable

Point d'éclair non applicable

Limites d'explosion inférieure non applicable

supérieure non applicable

Densité (20 °C) 1.48 g/cm³

Densité apparente 1100-1200 kg/m³

Solubilité dans

 eau (20 °C) ~ 650 g/l

 éthanol difficilement soluble

Décomposition thermique > 150 °C

10. Stabilité et réactivité

Conditions à éviter

Fort réchauffement

Matières à éviter

acides, oxydant.

Produits de décomposition dangereux



Tel: 27.56.82 Fax: 27.70.87

11. Informations toxicologiques

Toxicité aiguë

DL50 (oral(e), rat): 1540 mg/kg.

Symptômes spécifiques dans les études sur l'animal:

Test d'irritation cutanée (lapin): pas d'irritation.

Test d'irritation des yeux (lapin): Irritations.

Toxicité chronique

Non cancérigène dans l'essai sur l'animal.

Pas de risque de lésion de la capacité de reproduction selon le test sur animaux.

Pas de risque tératogène selon le test sur animaux.

Action mutagène bactérienne:

Test d'Ames: négatif.

Test micronucléus: négatif.

Autres informations toxicologiques

En cas d'inhalation : irritations des muqueuses, toux et dyspnée.

En cas de contact avec la peau: faibles irritations.

En cas de contact avec les yeux: Risque de lésions oculaires graves.

En cas d'ingestion: irritation des muqueuses de la bouche, de la gorge, de œsophages et du tube digestif.

Autres données

Manipuler ce produit avec les précautions d'usage pour un produit chimique.

12. Informations écologiques

Biodégradation:

Les méthodes de détermination concernant la biodégradabilité ne s'appliquent pas aux composés inorganiques.

Effets écotoxiques:

Effets biologiques:

Effet nocif dans les organismes aquatiques.

En cas d'évacuation appropriée, aucune perturbation n'est à craindre dans les stations d'épuration biologiquement adaptées.

Toxicité sur les poissons: *Onchorhynchus mykiss* CL50: 150-220 mg/l /96 h.

Toxicité sur les daphnies: *Daphnia magna* CE50: 89 mg/l /48 h.

Toxicité sur les algues: *Desmodesmus subspicatus* CI50: 48 mg/l /72 h.

Toxicité sur les bactéries: *Ps. putida* CE50: 56 mg/l /17 h.

Autres indications concernant l'écologie :

DCO: 0.168 g/g (calculé).

DThO: 0.154 g/g.

Ne pas évacuer dans les eaux naturelles, les eaux d'égout ou le sol !

13. Considérations relatives à l'élimination

Produit:

Il n'y a pas de réglementation uniforme concernant l'élimination des produits chimiques et de leurs résidus au sein de l'Union Européenne. Les produits chimiques et leurs résidus doivent être considérés comme des déchets spéciaux. Leur élimination est réglementée par chaque état membre.

Nous vous recommandons de contacter les autorités compétentes ou les sociétés spécialisées dans l'élimination des déchets qui sauront vous renseigner sur les moyens d'éliminer les déchets spéciaux.

Emballage:

Elimination conformément à la législation en vigueur. Les récipients contaminés doivent être traités de la même façon que le produit chimique respectif. Sauf réglementation spécifique les récipients non contaminés peuvent être éliminés comme déchets ménagers ou bien être recyclés.

14. Informations relatives au transport

Emballage complet : non soumis aux prescriptions de transport.



Tel: 27.56.82 Fax: 27.70.87

15. Informations réglementaires

Etiquetage selon les directives CEE

Symboles: Xn Nocif

Phrases R: 22-31-41 Nocif en cas d'ingestion. Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique. Risque de lésions oculaires graves.

Phrases S: 26-39-46 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste. Porter un appareil de protection des yeux/du visage. En cas d'ingestion consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

Numéro CE : 231-673-0 Etiquetage CE

16. Autres informations

Modification de l'étiquetage. Remaniement général.

Les indications données ici sont basées sur l'état actuel de nos connaissances.

Elles décrivent les dispositions de sécurité à prendre vis à vis du produit concerné.

Elles ne représentent pas une garantie sur les propriétés du produit.